

Rennes

Le mashup, vous, ça vous dit quelque chose ?

Travelling. Le festival s'intéresse aux mutations du cinéma, liées aux nouvelles technologies, et aux œuvres créées à partir de montages d'images et de sons, copiés, découpés, transformés, mixés...

Pour faire court, le mashup, c'est emprunter des images et des sons réalisés par d'autres, pour en faire un film personnel : « Faire du neuf avec de l'ancien », résume Julien Lahmi, réalisateur et mashuper.

C'est une forme de cinéma expérimental, un descendant de l'emprunt, « qui a toujours existé, mais s'est développé de manière exponentielle à l'ère du numérique, ajoute Jean-Yves de Lépinay, directeur du programme au Forum des images et du mashup festival. Quand vous envoyez un mail, avec des images, des vidéos, c'est déjà du rembage. Aujourd'hui, l'image fait partie de notre langage. »

Le film *La Classe américaine* : le grand détournement, de Michel Hazanavicius (Oscar du meilleur film et réalisateur pour *The Artist*), projeté hier soir, et qui reprend des extraits de films de la Warner, montés et doublés par des acteurs français, est un pionnier du genre en France.

Mais si le mashup, ludique et nouveau, séduit, il pose aussi des questions de droits d'auteurs, « et souvent les lois sont en retard sur les pratiques artistiques », regrette Julien Lahmi, qui a parfois dû renoncer à des projets.



Julien Lahmi, réalisateur et mashuper ; Bernard Labourdette, cinéaste ; Jean-Yves de Lépinay, directeur du programme au Forum des images et du mashup festival.

Cinéaste, il a d'abord travaillé avec des comédiens, a réalisé de manière classique, avant de retravailler à partir de films de familles amateur, qu'il n'a pas tournés lui-même et sur lesquels il rajoute des voix et de la musique. Il réalise aussi des critiques de cinéma, en repiquant des extraits de films où la thématique a déjà été abordée, travaille à partir de tableaux de Munch et Mondrian. Droit de citation, droit d'auteur... « C'est un véritable casse-tête. Ce qui me manque, c'est un juriste spécialisé dans le droit de la pro-

priété intellectuelle ! »

Car le mashup n'est pas une école, ni un courant artistique, « c'est d'avantage un état d'esprit. Et il existe autant de recreations différentes qu'il y a de mashupers. L'idée n'est pas de s'approprier les œuvres, mais de les partager et d'expérimenter ».

Certains puisent dans les images de films, mais aussi celles des jeux vidéos, des séries télé ou sur internet. Nicolas Provost, artiste visuel, a ainsi réalisé *Gravity*, un film de six minutes, diffusé lors de la soirée d'ouverture,

où il reprend les baisers de cinéma en ajoutant un effet stroboscopique vertigineux.

Il y a aussi *The Clock*, un mécanisme qui indique l'heure en temps réel, minute par minute, pendant vingt-quatre heures. Pour réaliser cette installation vidéo, Christian Marclay a utilisé des milliers d'extraits, puisés dans toute l'histoire du cinéma, pour monter des actions et des dialogues qui illustrent l'écoulement du temps, « et son œuvre a été exposée dans le monde entier. »

Ce dimanche, Bernard Labourdette, cinéaste atypique, invite, lors d'un atelier, une dizaine de personnes à choisir un court métrage, une pub, un clip, sur internet. À 20 h 30, une déambulation sera proposée au public, dans les rues de Rennes, avec vidéo-projecteurs, au cours de laquelle, ces extraits seront projetés sur des portes, dans des cours d'immeuble, sous des porches... Ce n'est pas du mashup, mais déjà une autre forme de partage.

Agnès LE MORVAN.

Ce dimanche. à 20 h 30, au Liberté.

Lire aussi dans le magazine, page 2.